

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Résidence En Marin A. en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 30.09.2002
4. Echéance de préavis des créances: **12.12.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Gaston Chevalley, liquidateur, chemin de la Vuilliette 9, 1000 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 C.O.
- Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires
1005 Lausanne
- (00709550)